

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 4 octobre 2022

Crise énergétique, législatives italiennes, European Sustainable Energy Week, calendrier de travail de la Commission, aides d'Etat...

De nouvelles mesures européennes pour faire face à la crise énergétique

Les vingt-sept ministres de l'énergie se réuniront vendredi 30 septembre à Bruxelles ([ODJ](#)). Ils devraient obtenir un accord politique sur la proposition de règlement relatif à une intervention d'urgence face aux prix de l'énergie en Europe. Ce texte comprend des mesures visant à diminuer la demande en électricité, à en faire baisser le prix mais aussi à redistribuer les recettes excédentaires du secteur de l'énergie aux clients finaux. Ces mesures resteraient exceptionnelles et de nature temporaire.

L'énergie, préoccupation première des entreprises

Invité au Congrès du gaz le 27 septembre dernier, le président du Medef a rappelé que « *la flambée du prix de l'énergie met en danger de nombreuses activités* ». Les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire, le biométhane sont autant de sources d'énergie qui doivent devenir un « *avantage comparatif français et un levier de compétitivité* » a indiqué Geoffroy Roux de Bézieux.

Elections législatives en Italie : un gouvernement en cours de formation

Parmi les six cents sièges en jeu dans ces élections anticipées, quatre cents sièges de députés et deux cents sièges de sénateurs, élus pour un mandat de cinq ans. Pour qu'un parti obtienne un siège au Parlement, il doit obtenir 3 % des voix, 10 % s'il fait partie d'une coalition. La coalition de droite/extrême-droite menée par Giorgia Meloni a obtenu plus de 43 % des voix contre 26 % pour la coalition de centre-gauche menée par Enrico Letta.

Du 26 au 30 septembre : *European Sustainable Energy Week* à Bruxelles

De nombreux débats et conférences sont au [programme](#) de cette semaine. De l'hydrogène au stockage de l'énergie en passant par les défis posés par les objectifs de décarbonation européens, cette semaine vise à mettre en avant les initiatives européennes existantes.

Calendrier de travail de la Commission

En attendant la présentation le 18 octobre du programme de travail de la Commission pour l'année 2023, le calendrier pour fin 2022 comporte notamment : une communication sur l'application du droit européen (12/10), le paquet zéro pollution (26/10) comportant une révision de la directive sur la qualité de l'air, le paquet sécurité et défense (09/11), le paquet économie circulaire II (30/11).

Aides d'Etat : la Commission autorise trois mesures allemandes supplémentaires

Ces mesures, approuvées mardi 27 septembre, ont pour objectif de soutenir la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en Allemagne. Les mesures sont les suivantes : passage d'une prime de marché fixe à une prime de marché variable, l'introduction d'incitations financières à destination des consommateurs pour investir dans le photovoltaïque sur toiture ainsi qu'un cycle supplémentaire d'appels d'offres pour l'énergie solaire (sol et toiture) en 2022.